Édition spéciale
du Syndicat Centre Hérault

Juin 2017

Pour que déchet rime avec propreté

Dans la rue **ça choque aussi !**

Regards sur les déchets qui défigurent notre cadre de vie

Le manque de civisme : **ça coûte à tous !**

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Un dépôt sauvage est l'abandon **intentionnel, ponctuel ou régulier, de déchets** de quelque nature que ce soit, en un lieu où il ne devrait pas être (voie publique, nature, terrain privé…)

Une infraction punie par la loi

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi et passibles d'une amende de 450 €, allant jusqu'à 1500 € avec l'utilisation d'un véhicule. Le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôts sauvages dans sa commune. C'est lui qui met en demeure le responsable de les évacuer.

Un coût supporté par la commune

Lorsque l'auteur du délit n'est pas identifiable, la commune prend en charge l'évacuation des déchets. Par an, en moyenne, pour une commune d'environ **5 000 habitants, cela représente 3 500 d'heures de travail, soit l'emploi de deux agents à plein temps, pour un coût d'environ 70 000 €.**

Un environnement agréable est un **facteur de bien-être**

On se sent mieux quand c'est propre et rangé !

À la maison, nous faisons la chasse aux objets qui traînent et aux mauvaises odeurs pour se sentir bien. Dehors, ça doit être la même chose !

On a évolué !

Nous sommes bien loin de l'époque moyenâgeuse où les ordures se jetaient dans la rue, provoquant mauvaises odeurs et pollutions de tous ordres. Aujourd'hui, la collecte des déchets offre un cadre de vie sain et agréable.

On est partout chez soi !

Notre planète, notre pays, notre commune et nos rues sont des biens communs. Nous en sommes tous responsables. Nous devons en prendre soin comme nous le faisons pour notre logement.

La déchèterie : le **meilleur endroit** pour **nos déchets occasionnels**

9 déchèteries sont présentes sur le territoire dont au moins une se trouve à 10 ou 15 minutes de chez soi.

21 flux de déchets partent des déchèteries pour aller dans des filières de valorisation.

La valorisation des déchets est un ensemble de procédés par lesquels on transforme un déchet pour un nouvel usage. Par exemple, la valorisation des déchets électriques permet de récupérer des métaux précieux et des composants qui serviront à fabriquer d'autres appareils.

La vente de l'ensemble des déchets valorisables de notre territoire, représente en 2015, une valeur de 744 225 €, somme qui contribue à financer une partie du coût de la gestion des déchets.

Même les petits déchets ont leur place en déchèterie !

Agents de déchèteries : un métier qui mérite le respect

Responsables du site et garants du tri, ces professionnels veillent sur notre sécurité et nous guident pour que nos dépôts s'effectuent dans les meilleures conditions. Soyons bienveillants et à leur écoute

MÉMO

Préparer mon déplacement en déchèterie

- Trier mes déchets avant d'aller en déchèterie pour gagner du temps et faciliter mes dépôts
- Venir accompagné lorsque j'ai des objets lourds
- Mutualiser mon trajet avec un ami ou un voisin
- Bâcher ma remorque (ou bien sangler) pour éviter les envols sur la route

Le +

Proposer aux personnes fragiles ou sans véhicule proches de chez moi de prendre en charge leurs déchets lorsque je me rends à la déchèterie

Les échanges de Rose et Mélisse

Propreté et citoyenneté : question de principes !

Rose
Mission accomplie : j'ai déposé tes emballages au point tri !
29 av., 2017 15:12

Mélisse
Tu as bien séparé le verre et les emballages ? Ce ne sont pas les mêmes colonnes de tri !
29 av., 2017 15:13

Rose
Désolée ! Je n'avais pas le temps ! J'ai déposé le sac au pied. La personne qui ramasse se chargera du tri !
29 av., 2017 15:14

Mélisse
Ah non ! La honte ! Quelle personne ? Les colonnes sont ramassées par un chauffeur en camion. C'est tout automatisé ! Il n'a pas le temps de trier à notre place ! En + il n'a pas d'accès aux déchets dans le camion ! Il ne va pas mettre tous les déchets qui traînent au pied des colonnes sur son siège passager !
29 av., 2017 15:16

Rose
Ce n'est pas ce que pensent tes voisins qui ont posé par terre leur vieux grille-pain et une poussette toute cassée au lieu d'aller à la déchèterie ! LOL !
29 av., 2017 15:18

Mélisse
Rose, tu as sali ma rue et ma dignité ! Je ne veux pas être l'auteur d'un dépôt sauvage ! Je veux passer dans ma rue la tête haute ! Je descends tout de suite aux colonnes pour réparer ton incivilité ! Participer à la propreté de ma ville fait partie de mes principes !
29 av., 2017 15:20

Rose
Attends ! Calme-toi, mademoiselle la trieuse ! Je blaguais ! Je suis encore devant le point tri ! Tu me prends pour qui ?
29 av., 2017 15:21

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Syndicat Centre Hérault
Route de Canet 34800 Aspiran
ww.syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault